

CASTEL NEWS

"Las Novelas dau país"

Mars 2025

Edito

de Madame la Maire

Cher.es castellneuvien.nes,

Le printemps arrive porteur de renaissance de la nature. Nous aurions souhaité qu'avec lui arrivent de bonnes nouvelles sur une paix possible dans le monde. En lieu et place de cet espoir en une paix retrouvée nous entendons parler d'économie de guerre, de défense de l'Europe, de financement d'un réarmement. Si nous n'avons pas de prise sur les événements internationaux, nous pouvons agir sur notre environnement local et cultiver un bien vivre ensemble basé sur la tolérance, la bienveillance et la compréhension. Les réseaux sociaux sont devenus un déversoir de haine, d'intolérance où chacun règle ses comptes sous couvert d'anonymat et oublie son simple devoir de citoyen. Chacun est acteur de la vie publique, des interactions sociales. Chacun est responsable de l'environnement commun partagé. A chacun de respecter le bien commun.

L'équipe municipale maintient ses actions de redynamisation et d'attractivité de notre commune. Le programme de réfection des trottoirs est achevé, la création du pumptrack est lancée, les travaux d'enfouissement de réseaux se poursuivent. Cet élan est partagé par notre conseil municipal des jeunes que je félicite pour ses actions de solidarité et de protection de l'environnement.

Notre marché de Noël a tenu toutes ses promesses et a connu une belle fréquentation ainsi que notre marché d'automne où vous avez été nombreux à participer à la randonnée d'octobre Rose. Je remercie le tissu associatif local avec leurs bénévoles pour leur partenariat lors de ces journées. Nos associations proposent de nombreuses activités sportives, artistiques et culturelles qui font de notre territoire un espace vivant. Elles sont un des maillons de la vitalité rurale. Soyons fiers de notre ruralité !!

Nous avons dû faire face à un début d'incendie de notre transformateur qui a fortement impacté les activités associatives. Nous avons fait notre maximum pour pallier à ce dommage en redéployant toutes les associations utilisatrices habituelles de la salle Bartholdi. Nous les remercions pour leur patience car encore une fois nous avons dû composer avec des temps administratifs longs. C'est une réparation assujettie à une réglementation stricte nécessitant la validation d'un bureau d'étude. Nous remercions les municipalités de Sussac et Neuvic-Entier qui ont mis à disposition leur salle afin d'accueillir les manifestations et permettre ainsi leur maintien. Les travaux devraient être finis au 31 mars.

Des réunions publiques seront prochainement organisées. Nous vous informerons des dates et lieux. Nous comptons sur votre participation pour enrichir la réflexion et les débats.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces moments d'échanges ou lors de festivités associatives.

Bien à vous,

Françoise Rivet, Maire de Châteauneuf-la-Forêt



Sommaire

- Edito : p 2
- Conseils municipaux p 3-4
- Petites villes de demain p 5-6
- Enfance & jeunesse p 7-8
- Le lac p 9
- Animations p 10-12
- Le coin des associations p 12-15
- Travaux..... p 16-17
- Aide à la personne p 17
- État civil p 18
- Droit d'expression p 18
- Infos mairie..... p 18-23
- Infos pratiques..... p 24

Les personnes qui souhaitent la version numérique du bulletin municipal à la place de la version papier peuvent se rapprocher de la mairie.

Mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr

Tél. : 05 55 69 30 27

Mairie :

2, place du 8 Mai 1945

87130 Châteauneuf-la-Forêt

L'équipe municipale vous informe régulièrement sur la vie locale et associative de votre commune et sur les informations concernant la mairie avec :

QR code Facebook

- Châteauneuf, Brèves d'Infos
- Bulletin municipal : Castel news
- « Las novelas dau país » (semestriel)

- la page Facebook

<https://www.facebook.com/commissioncommunicationchateauneuf-la-foret>

- Site internet de la mairie : www.chateauneuf-la-foret.fr



Référentes communication : Françoise Rivet, Pascale Duprat

Textes et photos : commission communication

Conception graphique : APCL Services - Impression : GDS Imprimeurs

Conseil municipal du 29 août 2024 :

- **Création d'un emploi temporaire** pour le classement des archives communales, afin d'effectuer le tri, l'inventaire des archives et faire le lien avec les archives départementales du 3 septembre 2024 au 3 janvier 2025.
- **Recrutement d'un agent non titulaire** à temps non complet pour assurer l'accompagnement et la surveillance des enfants de la maternelle à la cantine pendant la pause méridienne.
- **Exonération de taxes foncières et d'habitation.** Le conseil municipal décide de ne pas exonérer de taxe foncière les locaux classés meublés de tourisme 1, et les chambres d'hôtes. Seront exonérés de taxe foncière et d'habitation les Hôtels pour les locaux affectés à une activité d'hébergement.
- **Convention d'occupation temporaire à titre précaire d'une salle communale.** La salle de motricité de l'école maternelle est mise à la disposition de Madame Noumet Laly pour une activité danse pour enfants, adolescents et adultes. Participation demandée : 50 €/mois.
- **Adoption rapport triennal ZAN.** Ce rapport dresse le bilan de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers. Il est prévu que ce rapport relatif à l'artificialisation des sols soit réalisé tous les trois ans.
- **Adoption du schéma directeur des mobilités actives** élaboré par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Ce schéma vise entre autres à promouvoir les modes de transport durables et actifs (marche, vélo...) afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et favoriser un mode de vie sain.
- **Mise en location d'un logement.** La commune de Châteauneuf-la-forêt met en location un logement de type F4 de 99,85 m² dans la maison des associations Simone Veil au 1^{er} étage avec cuisine équipée.
- **Le nouveau règlement intérieur de l'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2024-2025,** fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement a été adopté à l'unanimité.
- **Convention d'autorisation** par le comité de randonnée pédestre 87, pour la pratique de la marche aquatique dans la zone de baignade du lac qui réunit les critères nécessaires.

Conseil municipal du 26 septembre 2024 :

- **City stade :** Création dans le bourg de Châteauneuf-la-Forêt d'un city stade qui permet de répondre aux attentes des jeunes castelneuviens désireux de se retrouver en un lieu convivial afin de pratiquer différents sports de plein air : basket, volley... Le règlement intérieur mentionnant les règles d'utilisation, les conditions d'accès, les horaires, a été validé par le Conseil.
- **Dissolution du CCAS :** Un centre communal d'action sociale était inscrit au répertoire SIRENE mais n'avait jamais eu d'existence comptable à Châteauneuf. Le conseil a voté sa dissolution à l'unanimité.

- **Tarifs gîtes en 2025 :** ils peuvent être consultés sur le site internet de la commune.
- **Tarifs salles Bartholdi et Claudel en 2025 :** les tarifs figurent sur le site internet.
- **Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV.** Il s'agit de permettre à Madame la Maire de signer tout document se rapportant aux travaux d'enfouissement des réseaux au lotissement Le Peyrassaud, ce qui est voté à l'unanimité. Prix révisé d'un montant de 37 038,38 euros TTC.
- **Demande de subvention.** Réfection de l'aire de jeu du court n°2 au tennis (9 124 euros H.T) et travaux sur un mur de soutènement au local loué à Enedis 43b avenue Jean Cruveilhier (8 317,49 euros HT). Le conseil municipal décide d'accepter les travaux et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.
- **Octroi d'une subvention exceptionnelle association TEAM U LH.** Cette association souhaite reprendre l'organisation du Cyclo-cross et sollicite une subvention pour mener ce projet, support du Championnat départemental de Haute-Vienne. Subvention de 1300 euros votée à l'unanimité.

Conseil municipal du 12 décembre 2024 :

- **Adoption du régime de fongibilité** des crédits dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section à compter de l'exercice 2025.
- **Autorisation d'engagement,** de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget Principal 2025.
- **Prix restauration scolaire 2025 :** maintien du prix des repas au tarif 2024 : maternelle : 4,35 €, élémentaire : 4,60 €.
- **Mise en place du RIFSEEP** (Régime indemnitaire des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour les agents de la fonction publique territoriale au sein de la collectivité.
- **Instauration des modalités d'astreintes et indemnitaires pour les agents de la filière technique** de la collectivité.
- **Prolongation d'un emploi non permanent** concernant l'archivage municipal du 06/01/2025 au 28/02/2025, à temps non complet de 21 heures par semaine.
- **Adhésion à la convention cadre de recours au service des missions temporaires avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Vienne 87,** qui permettra en cas de besoin de bénéficier de l'intervention d'un agent du Service Missions Temporaires.
- **Adhésion au contrat groupe risque statutaire 2025-2028 :** décès, maladie, invalidité, maternité (assureur : CNP).

- **Tarif privilégié gîtes 2025** : tarif mensuel de 350 € pour la location du gîte n°2 à destination des stagiaires, alternants, saisonniers du territoire, en moyenne et basse saison, en lien avec le réseau d'hébergement créé par le PETR Monts et Barrages et ses partenaires.
- **Nomination de la maîtrise d'œuvre** PG Construction pour la création de l'équipement « Pumptrack », suite à l'avis de la commission d'appel d'offres. Coût provisoire : 99 500 € HT. Subvention de l'Etat (DETR) : 24 875 €, sollicitation d'une subvention auprès du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) : 54 725 €, reste à charge commune : 19 000 €.
- **Modification et création de l'adressage** afin de faciliter la fourniture de services publics, les secours, la connexion aux réseaux, la délivrance du courrier et des livraisons au domicile des habitants de la commune. Validation des nouveaux noms de rue et numérotation des voies communales et privées, des lieux dits, ouverts à la circulation.

- Mise en location partagée d'un bureau de la maison médicale à une diététicienne et à une psychologue, à compter du 1^{er} janvier 2025 (50 € par mois par praticien).
- **Convention d'éco exemplarité avec le SYDED** : le SYDED accompagnera la commune vers une démarche d'éco-exemplarité permettant de contribuer à la prévention, la réduction et le tri des déchets. La collectivité s'engage dans deux actions : le tri du papier et des emballages, la prévention et la gestion autonome des déchets verts, produits par la collectivité.
- **Demande de mise à disposition de deux maîtres-nageurs sauveteurs** à PROSPORT Natation, pour la baignade du lac, pendant la période estivale du 5 juillet au 27 août 2025.
- **Demande d'achat de matériel des associations sportives** : les associations doivent inclure l'achat de leur matériel dans leur demande de subvention auprès de la mairie.
- **Validation des cartes ZAE nR** : suite à la demande de la Préfecture, le Conseil Municipal valide la cartographie communale définissant les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR).
- **Soutien au Forum des métiers**, de Saint-Léonard-de-Noblat, le 21 février 2025. Participation du collège Jean Monnet. Attribution d'une subvention de 200 € afin de soutenir le Forum des métiers 2025.



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

HABITAT

Promouvoir la rénovation du parc de logements privés

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le dispositif **NovHabitat 87** a été étendu en compétences pour mieux **accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans leur projet de rénovation énergétique, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et de lutte contre l'habitat insalubre et dégradé**. Vous pouvez ainsi bénéficier de conseils personnalisés et d'un accompagnement pour identifier les aides financières adaptées à votre situation. Un conseiller NovHabitat 87 tient une permanence à Châteauneuf-la-Forêt chaque deuxième jeudi du mois.

Lieu : Maison Jane Limousin

Prise de rendez-vous : www.novhabitat87.fr

05 55 14 88 42

Révision complète du Plan Local d'Urbanisme

Point sur l'avancement du projet

Les documents constituant le PLU sont en cours de finalisation. Ce projet vous sera présenté lors d'une réunion publique animée par le bureau d'études et les élus. Suite à cette présentation, une enquête publique de trois mois sera ouverte. Pendant cette période, chaque administré pourra faire des remarques au commissaire enquêteur.

La réunion publique est un moment d'échange ouvert à tous, permettant de découvrir en détail le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette présentation abordera l'ensemble des aspects du projet tout en intégrant les enjeux spécifiques du territoire. C'est une occasion privilégiée pour mieux comprendre les orientations retenues et poser vos questions.

Étude sur le périmètre de protection du monument historique de la commune

Le dolmen **Sainte-Marie**, classé monument historique, génère actuellement une zone de protection de 500 mètres, soumettant les demandes d'urbanisme à l'avis simple de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Dans le cadre de la **révision du PLU**, une étude est menée pour définir un "périmètre délimité aux abords" (PDA). Cet outil permettra d'adapter la protection en réduisant le périmètre tout en maintenant un avis conforme de l'ABF sur certains projets. Le PDA sera soumis à enquête publique en même temps que le PLU.

Il est encore temps de participer à l'élaboration du PLU de Châteauneuf-la-Forêt !

Vous souhaitez protéger un élément du patrimoine, déclarer un projet d'activité en dehors des zones urbanisées ou encore identifier un bâtiment susceptible de changer de destination ?



Rendez-vous en mairie ou contactez la cheffe de projet Petites Villes de Demain par téléphone ou par mail : **05 55 69 65 54**
valerie.faure@briancecombade.fr

PETITES VILLES
DE DEMAIN

MOBILITÉ - CADRE DE VIE

Schéma directeur d'aménagement du bourg

Depuis plusieurs mois, des ateliers et temps d'échange ont permis aux habitants de contribuer à la réflexion sur **l'avenir du centre-bourg**.

En novembre, les enfants de l'école élémentaire et les collégiens éco-délégués ont été associés au projet et ont pu s'exprimer sur leur vision du centre-bourg.



Atelier animé par Fannie Loget, architecte et illustratrice du cabinet Despaysages.



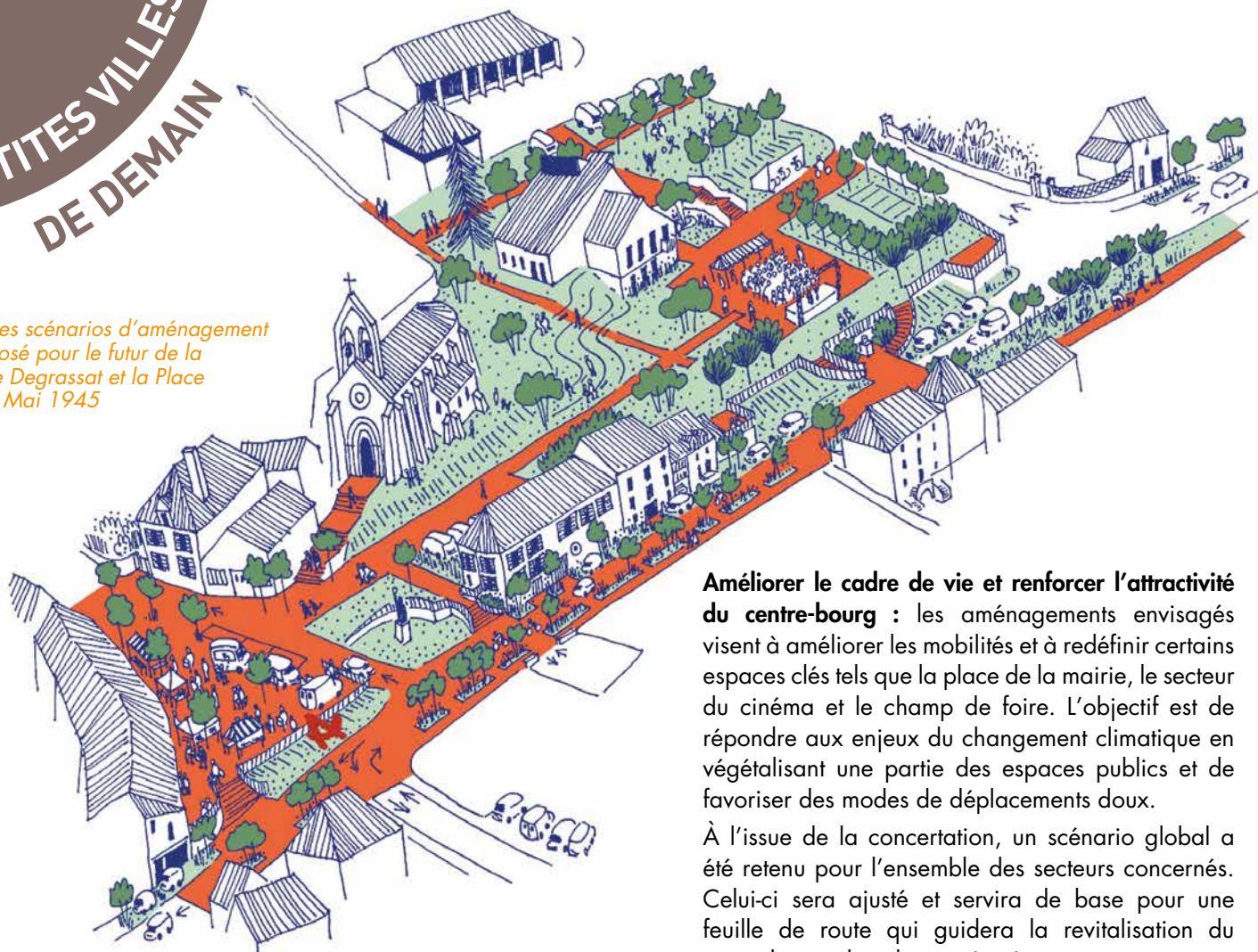
Les enfants ont fait une promenade dans le centre-bourg pour identifier les différents espaces publics et comprendre leurs évolutions.

En février, **plusieurs scénarios d'aménagement des espaces publics** ont été présentés lors d'une balade urbaine qui a rassemblé une vingtaine d'habitants et d'élus. Les habitants ont pu donner leur avis sur ces projets et échanger avec les élus lors de permanences dédiées.



Présentation des scénarios à la population.

Un des scénarios d'aménagement proposé pour le futur de la Place Degrassat et la Place du 8 Mai 1945



Améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité du centre-bourg : les aménagements envisagés visent à améliorer les mobilités et à redéfinir certains espaces clés tels que la place de la mairie, le secteur du cinéma et le champ de foire. L'objectif est de répondre aux enjeux du changement climatique en végétalisant une partie des espaces publics et de favoriser des modes de déplacements doux.

À l'issue de la concertation, un scénario global a été retenu pour l'ensemble des secteurs concernés. Celui-ci sera ajusté et servira de base pour une feuille de route qui guidera la revitalisation du centre-bourg dans les années à venir.

L'étude finale sera présentée au printemps, marquant une étape importante avant la mise en œuvre progressive des aménagements.

ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET LOISIRS

Aménager le lac

Une étude réalisée fin 2024 a permis d'identifier les actions prioritaires pour valoriser le site du lac.

Parmi les premiers aménagements prévus en 2025, l'installation d'une plateforme flottante pour la baignade et la mise en place d'une pumtrack permettront d'améliorer l'attractivité du site.

Ces projets témoignent de la volonté de la commune d'offrir aux habitants et visiteurs un cadre de vie agréable et dynamique...

Implantation d'une pumtrack

Le 17 février, le projet de pumtrack a été officiellement lancé. Cet équipement sportif et ludique viendra enrichir la commune et offrir un nouvel espace de pratique accessible à tous sur le site du lac.

Pour l'occasion, PG Construction, entreprise spécialisée dans la conception de ces infrastructures, était présente, représentée par son dirigeant Patrick Guimez. Ancien champion de BMX freestyle, fort d'une carrière internationale et ancien entraîneur olympique, il met aujourd'hui son expertise au service de ce projet pour garantir des pistes de qualité ouvertes à tous les niveaux de pratique.



Les élus, Patrick Guimez (PG Construction), le PETR Monts et Barrages et la cheffe de projet Petites Villes de Demain sur le site du futur pumtrack réunis pour donner le coup d'envoi de ce nouvel équipement sportif.

La livraison de l'équipement est prévue début juillet.



LES PROJETS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2024-2025

En 2025, Lihyanna, Maëva, Wendy, Sacha, Charlotte, Nohann, Manon, Camille, Jade, souhaitent rencontrer les résidents de l'EHPAD du Puy Chat pour partager des moments de convivialité avec eux. Jeux, dessins, lecture, photos, activités manuelles, reportage sur leur vie d'avant, musique, langue occitane... leur seront proposés.

Un après-midi nettoyage de la nature en mars, un voyage à Paris avec visite de l'assemblée nationale et une journée patrimoine au Mont Gargan, sur les traces de la Résistance, sont prévus en fin d'année scolaire.



COLLECTE DE JOUETS POUR LES PÈRES NOËL VERTS DU SECOURS POPULAIRE

« Pour que Noël n'oublie personne » !

Le Conseil Municipal des jeunes (CMJ) a organisé une collecte solidaire de jouets au profit des Pères Noël Verts du Secours Populaire de la Haute-Vienne.

Les dons réceptionnés à la mairie ont été remis par les enfants au Secours Populaire le 16 décembre. Merci pour la mobilisation des généreux donateurs !



LE PÈRE NOËL ÉTAIT DE PASSAGE AUX ÉCOLES



La commune a offert un goûter aux enfants.



Même les maîtresses ont posé pour la photo avec le Père Noël.

SORTIE AU CENTRE DE TRI DE BEAUNE LES MINES

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Violette SZABO sont allés visiter le centre de tri de Beaune les Mines le mardi 21 janvier 2025.

Avant la visite, Pauline et Fred du SYDED, nous ont proposé des ateliers sur le thème « Zéro Déchet ».

Nous avons commencé par regarder plusieurs vidéos sur les différentes machines du centre de tri dans une grande salle.

Puis, nous avons visité le centre et avons vu des personnes debout toute la journée qui trient sur les machines les déchets recyclables et non-recyclables.

Nous avons retenu que ce serait bien de limiter la production de déchets, qu'il est important de bien trier ses déchets.

Nous avons été choqués de voir des seringues jetées avec des déchets domestiques.



MESSAGE D'AMOUR DE SACHA POUR SON ÉCOLE, VENDREDI 14 FÉVRIER, JOUR DE LA SAINT VALENTIN

Ma chère école

Les maîtresses sont gentilles avec les élèves et les élèves sont gentils. Mais attention, il peut y avoir des disputes, des grosses et des petites. Mais on se serra toujours les coudes.

L'amitié c'est beau, l'amour c'est si beau quand on n'abandonne pas.

Les problèmes, faut les dépasser.

J'aime être avec vous.

Sacha CM1 école Violette Szabo

TRAVAUX DU PONTON

Le ponton que nous pensions pouvoir réparer cet automne s'est avéré plus délabré que prévu au fil de l'avancée des travaux. La décision a été prise de le démanteler. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Tallet.

Coût total des travaux : 10 325 € HT.

L'installation d'une plateforme flottante est prévue pour que les baigneurs puissent plonger en toute sécurité.

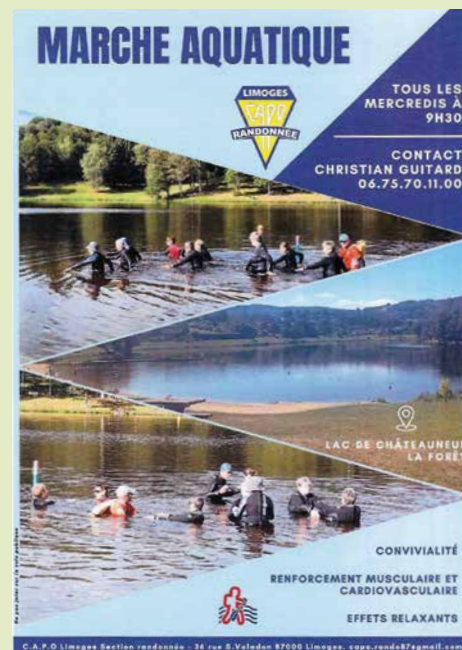


PÊCHE

Dates d'ouverture de la pêche : du **8 mars au 21 septembre 2025** (plan d'eau classé 1^{ère} catégorie). L'AAPPMA et la Fédération de Pêche 87 ont procédé au **rempoissonnement du lac au début du mois de mars**.



LE LAC TRAVAUX



REPRISE DE LA MARCHÉ AQUATIQUE !

Découverte et initiation au lac de Châteauneuf ! Le mercredi de 10h à 11h. Proposé par le C.A.P.O. Randonnée. Renseignements au **06 75 70 11 00**. Rendez-vous à 9h30 au local des maîtres-nageurs. Prévoir des baskets. Combinaison prêtée. Pas besoin de savoir nager.



MARCHÉ D'AUTOMNE ET OCTOBRE ROSE



Marché d'automne et Octobre rose : départ des randonnées avec l'association Nature Attitude Limousin.



Stand de la Ligue contre le cancer 87 au marché d'automne.



Animation avec le jeu Circino Haute-Vienne.



Et de bonnes boissons.



MARCHÉ DE NOËL ET CONCERT DE L'ESCÒLA DAU MONT GARGAN



Châteauneuf illuminé pour les fêtes de fin d'année.



Concert et contes de Noël avec L'Escòla dau Mont Gargan au cinéma le Colysée.

VOEUX 2025 ET REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Cérémonie des vœux : Madame la Maire entourée du Conseil Municipal et des enfants du CMJ présente ses vœux pour 2025 à la population.



Monique Lafarge, conseillère déléguée, maître de cérémonie pour la remise des prix du concours des maisons fleuries.

REPAS DES AÎNÉS



Repas des aînés, quelle ambiance !

LE COIN DES ASSOCIATIONS

FNACA

L'association des Anciens Combattants FNACA (fédération nationale des anciens combattants d'Algérie) a récemment fait un geste symbolique en remettant un cadeau à la mairie de Châteauneuf-la-Forêt, témoignant ainsi de son engagement envers la mémoire des anciens combattants et la préservation des liens avec les autorités locales.

C'est en présence de plusieurs membres de l'association que Guy Brondeau, président de la FNACA a remis à Françoise Rivet, Maire, une pendule décorée de la statue de la Liberté, monument emblématique cher aux castelneuviens et Monument aux Morts de la commune, dédié aux anciens combattants. Vous pouvez admirer cette horloge qui est accrochée à l'accueil de la mairie. Françoise Rivet, a exprimé sa gratitude pour cette attention et son soutien envers la FNACA.





LE COIN
DES ASSOCIATIONS

L'ESCÒLA DAU MONT GARGAN, EN ROUTE POUR LE 60^{ÈME} FESTIVAL !

Une activité aux multiples facettes

Notre association est composée de passionnés aux talents divers : danseurs, musiciens, chanteurs, acteurs, cuisiniers, crêpiers, vidéastes, bricoleurs... Chacun peut y trouver sa place en exerçant ce qui l'anime le plus.

Nous organisons des événements en lien avec les arts et traditions populaires mais nous sommes surtout réunis autour de la musique et de la danse. Ainsi, nous créons des spectacles sur des airs et des musiques traditionnelles du Limousin. Nous nous réunissons **chaque vendredi salle Bartholdi**. Nous avons à cœur de faire perdurer notre activité et de transmettre notre culture régionale. Nous proposons donc des ateliers à destination des enfants à partir de 18h30 et **un créneau est réservé aux novices de 20h à 21h**.

Des investissements pour l'avenir

Grâce au concours du Pays Mont et Barrages, à la municipalité de Châteauneuf-la-Forêt et à la communauté de communes Briance Combade, nous sommes en cours d'acquisition d'une structure scénique pour un montant total de 25 500 €, financé à plus de 60% par des fonds européens, 20% par les collectivités territoriales et 20% par nos fonds propres. Cette scène facilitera l'organisation de nos événements et pourra être utilisée par d'autres associations.



60^e édition du festival du Mont-Gargan

En août 1966 eut lieu pour la première fois une fête, au sommet du Mont-Gargan. M. Desbordes, instituteur à la Croisille-sur-Briance et membre du groupe de l'Escòla dau Mont-Gargan est à l'origine de cette manifestation. Très tôt, l'idée de fixer ce rendez-vous le 15 août, en référence aux pèlerinages en lien avec la chapelle, apparaît. Des groupes français puis internationaux sont invités à se produire dans ce lieu magnifique aux côtés de l'association organisatrice. 50 ans plus tard, le festival grandit et s'étend sur 2 jours, puis sur plusieurs communes de Briance Combade pour arriver depuis 2021 à 6 voire 7 jours de fête !

A l'heure actuelle, plus d'une centaine de groupes français et étrangers ont été reçus au sommet du Mont-Gargan, l'occasion pour des milliers de spectateurs de découvrir des cultures, des régions et des pays différents.

La 60^e édition verra naître des manifestations originales pour fêter dignement cet anniversaire. Rendez-vous du **13 au 18 août 2025** pour des spectacles de folklore



(Macédoine du Nord, Savoie, Limousin, musique irlandaise), un marché de producteurs, des expositions (rétrospective du festival, photos du petit patrimoine, voitures anciennes...), des repas, des bals (musette le 18, trad les 13 et 17, disco les 14 et 17), des causeries (autour de la seconde guerre mondiale), une batteuse à l'ancienne, des balades contées (hommage à Marcelle Delpastre, balade nocturne avec le PAH Monts et barrages), un trail et un **mapping vidéo sur la chapelle** (les soirées du 15, 16 et 17 août).

Recherche de talents et de fonds !

- Une **cagnotte en ligne** est en cours pour nous aider à financer la projection vidéo sur la chapelle.
- Nous recherchons également des **mécènes** puisque nous pouvons recevoir des dons donnant lieu à des rescrits fiscaux.
- Nous recherchons notre futur **service-civique** pour une mission de 6 à 8 mois dans notre structure ! Cette démarche prépare des jeunes à entrer dans la vie active par le biais d'actions diverses.
- Nous recherchons des **"tricoteuses"** notamment pour des chaussettes mais aussi **couturières ou tailleurs** voire même des **brodeuses** !

Les événements à venir à Châteauneuf

- **Samedi 29 mars au cinéma le Colisée**, spectacle de danses, musiques, chants, nhòrles intitulé **"Marcela, conta-me lo Lemosin"**, clin d'œil à Marcelle Delpastre.
- **Dimanche 18 mai**, salle Bartholdi, **bal du 18** avec repas le midi, animation par l'orchestre de Vincent Gavinet.
- **Lundi 14 juillet**, stand buvette, restauration, tombola au vide grenier, au lac.
- **Vendredi 18 juillet**, salle Bartholdi, **bal du 18** avec repas le midi, animation par l'orchestre de Bernard Rual.
- **14, 15, 16 et 18 août : Festival du Mont-Gargan** (marché de producteurs, défilé des groupes, festival au resto, bal du 18).
- **Samedi 18 octobre**, salle Bartholdi, **bal du 18** avec repas le midi, animation par l'orchestre de Nadine Poulhier.
- **Vendredi 19 décembre** : participation au **marché de Noël et concert de chants**.

Contacts :

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux, à consulter notre site internet ou à contacter le président, Frédéric Cluzeaud, au **06 29 75 38 73**.

AMICALE DE MOUSSANAS

Depuis la reprise des activités après le COVID, l'amicale de MOUSSANAS organise un **spectacle galette**. Cette année c'est la **Troupe des Massottes de Panazol** qui est venue jouer **une pièce de Molière " Le Médecin Malgré Lui "** le dimanche 12 janvier.

- Dimanche 23 février s'est déroulé le traditionnel **super loto** exceptionnellement à la salle des fêtes de Neuvic Entier. Le jambon de la tombola a été gagné par G.R. tiré au sort par le plus jeune de la salle. D'autres lots à gagner ont fait des heureux : Console SWITCH, Lave-Linge, Matelas, etc...



- L'Amicale remercie tous les généreux donateurs, tous les participants, tous les bénévoles, les municipalités de Neuvic-Entier et de Châteauneuf-La-Forêt pour la réussite de cette journée.
- Le **18 avril** l'Amicale organisera une **chasse aux œufs** pour les élèves de l'école maternelle.
- Du **26 au 30 avril** le voyage annuel nous conduira en **Alsace**. Au programme visite du Camp de Concentration du Struthof, Strasbourg, le château du Haut Koenigsbourg, la route des vins, le plan incliné à Arzwiller, Herrlisheim (des familles de cette commune ont été rapatriées sur le canton de Châteauneuf durant la guerre de 39.45). Les personnes intéressées par ce voyage peuvent contacter le 06 43 13 90 50 avant le 15 mars.
- Le **samedi 26 juillet** l'Amicale vous proposera un **rallye touristique** avec un nouveau circuit à base d'énigmes sur les communes traversées et des questions d'ordre général.



Permanence d'accueil mobile du Secours Populaire en Haute-Vienne

Solidaribus

À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT
DEVANT LA MAIRIE

Les prochaines permanences dans la commune auront lieu les :

25/03

22/04 27/05 24/06

à 14H15

Accueil social

Aide alimentaire

Accès aux vacances

Aides aux démarches en ligne

Colis de Noël

Informations et orientations

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
« le SOLIDARIBUS »
6, Rue Fulton 87280 LIMOGES
05 55 04 20 00
05 55 04 20 30
solidaribus.spf87@wanadoo.fr
www.spf87.org

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE de la HAUTE-VIENNE

fnath.org
efficaces et
solidaires

LA FNATH 87

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits. Deux juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

N'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel, pour ce faire vous pouvez prendre rendez-vous au **05 55 34 48 97** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter :
la présidente Annie GUÉRIN : 06 07 62 58 53 ou le **trésorier Emmanuel ROULET : 06 63 58 24 48.**

LES GUIDONS DU 87 DE CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Pour 2024 notre association de motards a compté 23 adhérents, dont 4 accompagnatrices comprises.

Cette année 2024 a été assez compliquée suite aux intempéries que nous avons connues. Quelques personnes ont eu des soucis comme la maladie ou un accident de la circulation, cela n'a pas aidé à organiser certaines sorties. Tous ces petits tracés n'ont pas empêché d'effectuer quelques belles balades, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Durant l'année, les motards ont effectué de nombreuses balades dominicales sur une demi-journée ou une journée entière.

Plusieurs grandes sorties ont également été organisées : une semaine dans les Pyrénées Orientales, un week-end à la Rochelle et Île de Ré, une journée à Crozant et la vallée des peintres, une journée aux Cascades de Gimel et au Mont Bessou, une journée à Collonges la Rouge et la participation à l'organisation des motards pour la lutte contre le cancer à Boisseuil en septembre.

C'est toujours un grand plaisir pour tous de se retrouver, balade, resto et convivialité, tout ce qu'il faut pour passer de bons moments.

Pour l'année 2025 nous conservons le même montant de cotisation soit 50 € et 25 € pour les accompagnants malgré l'augmentation de l'assurance.

Nous espérons avoir un bien meilleur temps qu'en 2024 afin de profiter de belles balades et si possible une sortie sur une semaine pour découvrir des beaux paysages de notre France.

Activités 2025 : proposition de sorties sur 1 journée : Bort-les-Orgues et le Puy-de-Dôme, week-end rallongé en Aveyron et une semaine en Ardèche. Les sorties dominicales sont toujours d'actualité et peuvent aussi être proposées par chaque adhérent.

Le nouveau bureau :

Président, Nicolas Changion. Vice-président, René Meyer. Trésorier général, Giles Berry. Secrétaire général, Daniel Changion. Secrétaire adjoint, Sébastien Burgaud. Membre du bureau, Jean-Christophe Dupront. Rattaché au bureau comme responsable sécurité, François Bordessoulles.

Contact : Nicolas Changion, tél. **06 02 09 97 67** ou Daniel Changion, tél. **06 11 76 93 67**.



CLUB DE RANDONNÉE LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

Le club de randonnées « **Nature Attitude Limousin** » basé à Sainte Anne a créé depuis l'automne une antenne à Châteauneuf-la-Forêt. Le président de l'association Didier Rennies possédant le brevet fédéral de randonnée pédestre, accompagne le club rando affilié à la Fédération Française de Randonnées. Sorties proposées **tous les dimanches**, matin ou toute la journée. Distance moyenne : 10 kms sur un rayon local : Châteauneuf, Sainte Anne, Saint Gilles les forêts, Bujaleuf... et plus élargi sur la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne.

Infos pratiques :

- **Randonnée annoncée un mois à l'avance sur le site internet de l'association avec le niveau de difficulté. Classique ou thématique :** ex : ouverture de sentier, ornithologie, séjours rando avec logement...
- **Matériel nécessaire :** chaussures de rando, gourde.
- **Contacts pour informations :**
Site internet : **naat.fr** (inscriptions en ligne sur le site)
Tél. : **06 24 00 73 89**



Rue des 4 Vias.



Rue du 18 Juin.



Un nouvel enrobé route de la Forêt, travaux réalisés par le département de la Haute-Vienne sur la D39.



Rue Jean Cruveilhier.

TRAVAUX DE VOIRIE

Réfection des trottoirs

Dans le cadre de son programme d'amélioration du cadre de vie, la commune a réalisé la phase opérationnelle du projet de rénovation des trottoirs dans plusieurs quartiers de Châteauneuf-la-Forêt : Lotissement Beauvais, rue du 18 Juin 1940, rue des 4 Vias,



Lotissement de Beauvais.

haut de l'avenue Jean Cruveilhier. La partie basse de la rue J. Cruveilhier incluse dans le schéma directeur d'aménagement du centre bourg fait l'objet d'un scénario d'aménagement. Ces travaux d'un **coût total de 141 559 € HT**, réalisés par l'entreprise NGE Route, ont été subventionnés par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour un montant de 68 690 €. Reste à charge pour la commune : 72 869 €.

En cours :

- Les travaux de point à temps sur différentes routes auront lieu au printemps. Le chantier d'**enfouissement des réseaux rue du Peyrassaud** a débuté.

- Les études de **rénovation de la salle Bartholdi** continuent.

Ce dossier est complexe du fait de l'imbrication de la salle et du gymnase qui appartiennent l'une à la commune, l'autre à la communauté de communes Briance Combade.



Accueil de **Monsieur Montbrun, Sous-Préfet de l'arrondissement de Limoges** en présence de Monsieur Billat architecte, le 3 mars 2025. Les élus et la cheffe de projet PVD l'ont accompagné lors de la visite du centre bourg et de la salle Bartholdi tout en mettant en avant les projets réalisés ou à venir dans le cadre de l'ORT.



• Travaux électriques de l'armoire, avenue Michel Sinibaldi :

A cause d'un incendie dans une armoire électrique, les activités des associations utilisant la salle Bartholdi ainsi que les cours d'EPS du collège ont été provisoirement déplacés à l'ancienne école maternelle, qui durant les travaux a été réouverte. La fin des travaux après contrôle du bureau d'étude est estimée au **1^{er} avril 2025**.

INAUGURATION DU CITY STADE : LE 20 DÉCEMBRE 2024, IMPASSE BERNARD GRASDEPOT



TRAVAUX



Inauguration du city stade le 20 décembre 2024

En cette fin d'année olympique 2024, le nouvel équipement sportif du City stade a été inauguré en présence du Sous-Préfet, du Député de notre circonscription, du Sénateur, du Président du Conseil Départemental, du Conseiller Départemental, des élus locaux, des représentants d'associations, de la gendarmerie, des enseignants, des élus du CMJ, et des élèves de l'école Violette Szabo.

Origine du projet

En février 2021, ont débuté les premières réunions de travail avec le PETR autour d'une ancienne étude d'aménagement du lac. Des entretiens avec des associations sportives utilisatrices du site, de Mme Gardet professeur d'EPS au collège, et de l'ALSH ont eu lieu. De ces consultations est apparue l'idée d'un city stade. Puis en 2022 lors du premier conseil municipal des jeunes ces derniers ont aussi émis le souhait de pouvoir bénéficier de cet équipement sportif. Cette action a ainsi été inscrite dans le programme de l'ORT de Petite Ville de Demain.

Choix du lieu d'implantation

L'équipement a été construit sur un ancien terrain de basket et des pistes d'athlétisme à l'état d'abandon, à proximité du pôle sportif et éducatif. Aucune artificialisation de sol n'a été créée. L'enrobé a été refait à l'identique. Le robinier, bois européen composant une bonne partie de la structure est connu pour sa durabilité et sa capacité à éviter la réverbération du bruit. Le city stade est recyclable à 100%. Entreprises intervenantes : Massy et Qualicité.

Le coût

Les financeurs ont rendu possible la réalisation de cet équipement sportif.

Coût total des travaux : 87 287 € HT.

Subvention de 19 457 euros par l'**État**, 15 580 euros **par le Conseil Départemental**, 27 220 euros par l'**Agence nationale du sport** dans le cadre du programme 6000 équipements sportifs. Reste à charge pour la commune : 25 030 €.

Fonctionnement

Accès gratuit au public.

Outil pédagogique sportif de proximité pour les écoles, le collège, les associations sportives. Les enfants peuvent s'y rendre en toute sécurité.

Type de sports praticables : basket, foot, volley, athlétisme avec les linéaires extérieurs etc... Des panneaux d'informations ont été installés par le service technique (règles d'usage, horaires d'ouverture au public etc...), ainsi que des poubelles.

Respectons ensemble ce lieu afin que tous puissent en profiter pleinement !

Vous avez 60 ans et plus mardi de 14h30 à 17h

salle des permanences mairie 2 place du 08 mai 1945 87130 CHATEAUNEUF LA FORÊT

Programme du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

À LA PERSONNE
AIDE

Ateliers prévisionnels sous réserve de modification

Janvier	Février	Mars
07 janvier : Epiphanie en musique 14 janvier : Créatif recyclage 21 janvier : Casque « prévention des chutes » 28 janvier : Bouge ton corps	11 février : Ciné débat « Guerre et mémoires » avec Unicités 18 février : Chorale 25 février : Atelier mémoire	04 mars : Photo vintage 11 mars : Loto 25 mars : Décoration de notre salle
Avril	Mai	Juin
01 avril : Quizz culture générale 08 avril : Premiers secours 15 avril : Bouge ton corps 22 avril : Partage de savoir	13 mai : Pliage « origami » 20 mai : Atelier Media terre avec Unicités 27 mai : Atelier mémoire	03 juin : Collage écolo 10 juin : Pique nique zen

Renseignements Nathalie Cibert : 05.55.10.06.42
& Inscriptions : n.cibert@adpad87.fr



Soutien financier et partenaires





Mariages

- 1 mariage
- 1 PACS



Naissance

- 1 naissance hors commune



Reconnaissance

- 1 reconnaissance



Décès

- Irène, Gilberte MASFÉTY, veuve DÉTIVAUD.....2 septembre
- Claude AMBIAUD11 septembre
- Jeannine, Marie-Louise DANDRIEUX, veuve CHALARD.....20 septembre
- Marcelle, Pierrette, Yvonne FAUCHADOUR27 septembre
- Christiane BÉGUE7 octobre
- Marie, Bernadette LACHAUD, épouse MANDART.....7 octobre
- Jean-Michel BOUYAT20 octobre
- Didier, André LANOURRICE.....21 octobre
- Germaine GAVINET, veuve FRAISSEIX21 octobre
- Jean-Pierre LAFARGUE.....23 octobre
- Michael, Leslie PERKINS.....31 octobre
- Guy, Marcel AUDOIN1^{er} novembre

- Andrée LAFOND, veuve BERNARD 3 novembre
- Claudine, Rachel SEYNAEVE, épouse VANCAPPEL 4 novembre
- Roger NEUVIALLE 7 novembre
- Marie, Simonne ANGLERAUD, veuve COMTE 20 novembre
- Maria, Julia VIERA MARTINS, veuve DOS SANTOS ANDRADE 8 décembre
- André, François SEGARRA 16 décembre
- François-Louis, Marie ANGLERAUD.....24 décembre
- Yvette, Andrée GAURY, veuve LAPLANCHE 5 janvier
- Isabelle GILLES, épouse DUPIC..... 22 janvier
- Marie GIRY 3 février
- Michel, Marie-Noël JEANDILLOU 10 février
- Colette GAYAUD veuve ROBERT..... 14 février

DROIT D'EXPRESSION LISTE D'OPPOSITION :

les élus « Tous unis pour Châteauneuf » n'ont pas souhaité publier un article dans le bulletin municipal.

MISE À JOUR DE L'ADRESSAGE, 1026 ADRESSES RÉPERTORIÉES ET CERTIFIÉES SUR NOTRE COMMUNE

En lien avec la Loi 3DS de février 2022 (cf feuille de chou déc. 2024/ janv.2025), le Conseil Municipal a délibéré le 12 décembre 2024 et adopté une décision de modification de certaines adresses. Une attestation de nouvelle dénomination a été envoyé aux habitants concernés.

Voici quelques changements : Lotissement de Beauvais devient Rue de Belle vue
Route de Moussanas devient Route des palombières

Nouvelle
dénomination
des voies
et numérotation
des habitations

Des démarches administratives liées à ce changement d'adresse sont à effectuer par les habitants.

- **Signaler la modification d'adresse** auprès des organismes publics et privés sur le site : www.mon.service-public.fr.

Pour vous accompagner, vous pouvez prendre rendez-vous à France Services, 12 avenue Amédée Tarrade, tél. 05 55 69 39 32.

- Pièces d'identité et cartes grises :

La carte d'identité, le passeport et le permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides.

En revanche, **le certificat d'immatriculation des véhicules doit être modifié dans le mois qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro. La démarche est gratuite.**

La commune assurera la fourniture et la mise en place des panneaux de rue et fournira à chaque habitation son numéro.



PORTES OUVERTES DE LA CARTONNERIE SAICA PACK LE 27 SEPTEMBRE 2024

Stand de la mairie : Les élus présents lors des Portes Ouvertes ont mis en valeur les atouts de notre commune auprès des futurs salariés (services, logements, commerces, vie associative, cadre de vie...).

INFOS MAIRIE



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024 : CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Dans le cadre de l'année du centenaire de la statue de la Liberté, la municipalité a organisé deux manifestations :

Le dimanche 10 novembre : projection du film « Au revoir là-haut » réalisé par Albert Dupontel, au cinéma le Colisée en collaboration avec



la Communauté de communes Briançonne Combede.

Lundi 11 novembre : commémoration du 106^e anniversaire de l'armistice de la grande Guerre avec la participation des enfants des écoles, du Conseil municipal des jeunes et de la Chorale Sainte Claire. L'après-midi **conférence au cinéma, de Guillaume Martin du Pays d'Art et d'Histoire** sur l'histoire du Monument aux Morts.



Conférence de Guillaume Martin du PETR.



Participation de la chorale Sainte Claire à la cérémonie.



ARBRES DE NAISSANCE

Une naissance, un arbre

Lors d'une petite cérémonie le **14 décembre**, la commune a offert à chaque enfant né sur la commune : 7 en 2024, un arbre de naissance planté en bordure du lac, côté bois. L'espèce plantée est un chêne et une petite plaque avec le prénom et la date de naissance de l'enfant est apposée près de l'arbre.



ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE



Le déploiement de la fibre est **en cours de finalisation**. Les administrés peuvent se rapprocher de leur opérateur téléphonique afin de connaître les modalités d'installation.

Au 27/02/2025

Nb logements total	Nb logements raccordables	Nb logements RAD (Raccordement à la demande)	Nb logements bloqués ou attente de conventionnement syndic
1035	990	41	4

HABITAT



La Région Nouvelle Aquitaine a organisé le Club Observatoire et Stratégie Foncière, le 4 décembre à l'hôtel de Région de Limoges.

Notre commune a été choisie avec Rochechouart et La Jonchère comme lieu d'étude, lors d'ateliers où les participants devaient répondre à un exercice pratique de programmation Foncière/Habitat en lien avec les besoins des collectivités.

Présentation par Morgane Brissaud du Cave 87 : « Comment accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'une stratégie foncière », et notamment notre commune.

Un des trois ateliers « Bureau d'études éphémères » en plein travail pour la commune de Châteauneuf-la-Forêt. Françoise Rivet, Maire et Pascale Duprat, adjointe ont présenté les projets fonciers de la commune et participé à ces ateliers animés par la Région Nouvelle Aquitaine et le Cave 87.



SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE

Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)



Mais pourquoi n'enlève-t-on pas tous les bois dans les rivières ?

La végétation de bord de cours d'eau, appelée la **ripisylve**, a **plusieurs rôles** :

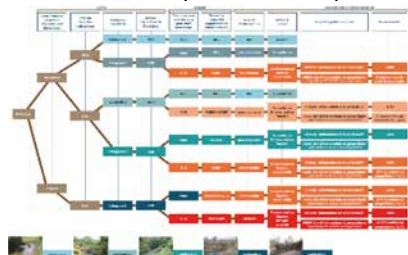
- **protection des berges** par le système racinaire des arbres ou autres arbustes
- **maintien de la qualité des eaux**, grâce à sa capacité de filtration et d'ombrage qui atténue la température de l'eau en période estivale
- **lutte contre les inondations** en ralentissant la vitesse de l'eau
- **maintien de la biodiversité**, en offrant des habitats variés pour de nombreuses espèces et un corridor écologique pour leur déplacement

La végétation vieillit et peut chuter dans les cours d'eau, c'est ce que l'on appelle les **embâcles**. Ces enchevêtrements de végétaux dans les cours d'eau pourraient être répartis en 2 catégories :

- **Impact gênant** : les accumulations de végétaux peuvent barrer le lit des cours d'eau et accentuer les inondations. Ils peuvent également provoquer des érosions de berges ou encore fragiliser les infrastructures (ex : ponts).
- **Impact bénéfique** : la présence d'embâcles permet de diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau en servant de refuge à la faune. Elle peut permettre la création de cavités plus profondes dans le lit de la rivière et donc une diminution de la température de l'eau.



Au-delà des aspects esthétiques et paysagers, la gestion des embâcles doit être étudiée avant toute intervention. C'est dans cet objectif que les élus du syndicat se sont dotés d'un arbre de décision permettant d'objectiver les interventions de la collectivité suite à des événements climatiques exceptionnels.



Dans le cadre des Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques, le syndicat a ciblé des cours d'eau à restaurer. C'est le cas actuellement des travaux de restauration de la ripisylve et enlèvement d'embâcles qui se déroulent sur la Grande Briance, ou sur les ruisseaux de Chambrière et des Trois Arbres. Le syndicat se substitue alors aux propriétaires dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Toutefois, les propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau restent **responsables** de son entretien selon l'article L215-14 du code de l'environnement. Les équipes du SABV restent à la disposition des propriétaires riverains afin de les accompagner dans les choix de gestion.

Toutes ces informations sont à retrouver sur : www.syndicat-bassin-vienne.fr

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE - EPAGE
38, avenue du Président Wilson - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 70 77 17 - contact@syndicat-bassin-vienne.fr
www.syndicat-bassin-vienne.fr
www.ile-de-chaillac.fr - www.aufildelaglane.fr



INFOS MAIRIE

LANCEMENT D'UN RÉSEAU D'HÉBERGEMENTS POUR LES STAGIAIRES, ALTERNANTS ET SAISONNIERS SUR LE PAYS MONTS ET BARRAGES

RÉSEAU D'HÉBERGEMENTS
FACILITER L'ACCUEIL DES ALTERNANTS, STAGIAIRES, SAISONNIERS SUR LE TERRITOIRE MONTS ET BARRAGES

VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT DANS LE CADRE DE VOTRE FORMATION OU DE VOTRE CONTRAT SAISONNIER ?

UNE DIVERSITÉ DE LOGEMENTS MEUBLES AVEC DES DURÉES DE LOCATION ADAPTÉES

DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS ET PUBLICS PRÊTS À VOUS ACCUEILLIR

DES LOGEMENTS SITUÉS À PROXIMITÉ DES ENTREPRISES

LE TERRITOIRE CONCERNÉ : LE PAYS MONTS ET BARRAGES

CONTACTEZ NOUS ET TROUVEZ LE LOGEMENT QUI VOUS CORRESPOND !

05 55 69 57 60 - reseauhebergementsmb@gmail.com
www.paysmontsetbarrages.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Le PETR du Pays Monts et Barrages, en collaboration avec plusieurs partenaires, met en place un réseau d'hébergements à destination des stagiaires, apprentis et saisonniers du territoire. Ce projet vise à faciliter le recrutement de ces publics par les entreprises locales en leur offrant des solutions d'hébergement adaptées à leurs besoins et à proximité de leurs lieux de travail.

Une première offre d'hébergements pour une phase de test du réseau :

Depuis septembre 2024, une phase de test est lancée avec une vingtaine de logements proposés par des propriétaires publics et privés volontaires pour intégrer le réseau. Cette expérimentation permettra d'ajuster le fonctionnement du dispositif avant son déploiement plus abouti en 2025.

Intéressé(e) ?

Les stagiaires, alternants ou saisonniers à la recherche d'un logement sur le territoire sont invités à contacter le PETR du Pays Monts et Barrages au 05 55 69 57 60 ou par mail à [Réseau Hébergements reseauhebergementsmb@gmail.com](mailto:reseauhebergementsmb@gmail.com).

Les structures employeuses du territoire, qu'il s'agisse d'entreprises, de collectivités ou d'associations, peuvent également se rapprocher du PETR pour obtenir davantage d'informations afin de valoriser cet outil dans leurs offres d'emploi.

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ? PENSEZ À L'ADIL 87 !



Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété :** prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, copropriété, immatriculation des copropriétés...
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes...
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Amélioration de l'habitat :** aides financières et fiscales, prêts, contrats...

Informations neutres et gratuites :

adil₈₇ 05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Horaires :

du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, **Châteauneuf-la-Forêt**, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Créée à l'initiative de l'Etat et du Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ADIL 87 est agréée par le Ministère en charge du logement dans le cadre de l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

INFOS GENDARMERIE

Plainte en ligne, Opération tranquillité vacances, informations sécurité, le Ministère de l'Intérieur a créé une application MA SECURITÉ.

Ma Sécurité

Elle a pour vocation de permettre aux administrés d'avoir de meilleures informations sur les problèmes de sécurité sur la région en temps réel (démarchage, escroquerie...) mais également de déposer plainte depuis chez eux, connaître les horaires d'ouverture de la brigade de proximité.

Site internet : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr>

GENDARMERIE

Le 6 février, Françoise Rivet, Maire de la commune a accueilli la **Colonelle Dorothee Cloître, nouvelle commandante du groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne**. Leurs échanges ont permis de faire le point sur les **relations maire-gendarmerie**, les incivilités et les atteintes à l'environnement. Prochainement un **contrat de sécurité** sera signé dans le cadre de Petites Villes de Demain.





Relais d'Insertion Solidaire

RIS

Le Relais Infos Services est depuis 2024 le Relais d'Insertion Solidaire, un nom qui incarne pleinement sa mission : être l'acteur clé du droit à l'emploi sur le territoire Monts et Barrages, notamment au travers de l'animation de ce dernier et de son chantier d'insertion.

INFOS MAIRIE

Animation du droit à l'emploi : le RIS se positionne comme animateur du droit à l'emploi sur l'ensemble du Pays Monts et Barrages. Autour de ce projet, élus, entreprises, structures d'insertion, partenaires sociaux et personnes privées durablement d'emploi, se rassemblent pour co-construire des solutions inclusives adaptées aux besoins locaux.

Le chantier d'insertion emploie 12 à 15 personnes en situation de précarité ou rencontrant des difficultés à s'insérer. L'objectif du chantier (entretien de l'environnement, petits travaux du bâtiment) est de proposer aux salariés en parcours un accompagnement social et professionnel afin de travailler sur le projet de vie du salarié et lever les freins à l'emploi.

Pour tout renseignement : intégration de chantier, animation du « droit à l'emploi », besoin en travaux, devenir adhérent de l'association : Tél. **05 55 56 38 23** (lundi-jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h30 ; vendredi 9h-12h) - Mail : accueil.ris87@gmail.com



DÉCHETS SAUVAGES

Les dépôts sauvages de déchets sont une problématique majeure. Nous retrouvons encore trop souvent en forêt, au pied des conteneurs de tri ou à l'entrée des déchèteries, des amoncellements de déchets divers : bidon d'huile, pneus, électroménager, vêtements, déchets de chantier, etc. Les incivilités : dépôts de papier, de canettes, de matières plastiques, sont en train de s'accroître sur la commune.

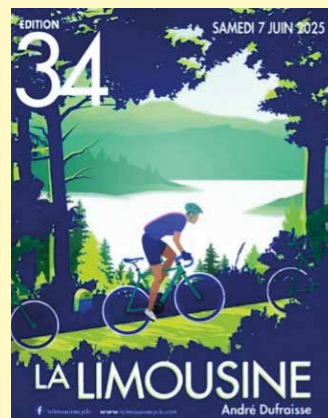
Le Code pénal et le Code de l'environnement permettent de qualifier le dépôt sauvage comme une contravention, voire un délit dans certains cas, exposant les auteurs à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € pour les particuliers. Une rencontre avec le gendarme spécialiste des atteintes à l'environnement s'est tenue le 6 mars 2025.



Le 6 mars, visite des enquêteurs environnementaux de la Brigade Territoriale Mobile qui ont réalisé un diagnostic environnemental sur notre commune : sites sensibles, dépôts sauvages, risques concernant les ressources en eau. Madame la Maire Françoise Rivet a accueilli l'Adjudant-Chef Freyssinet et le Maréchal des Logis Chef Chassagne.

QUELQUES DATES À RETENIR :

- « **Marcela, conta-me lo Lemosin** », spectacle de danses, musique, chants, nhorles : samedi 29 mars au cinéma le Colisée. (Escola dau Mont Gargan)
- **Rallye de la Porcelaine** : 12 et 13 avril.
- **Randonnée équestre « Raid des 1000 vaches »** : dimanche 4 mai.
- **Marché aux fleurs** : dimanche 11 mai, place du 8 mai.
- **Concert « Back To Queen tribute »** : samedi 17 mai, salle Bartholdi.
- **Course « La Limousine André Dufraisse »** : samedi 7 juin.



INFOS COMMERCE

- Ouverture de « **AuditionSur** » : 21 rue Amédée Tarrade (centre de prothèses auditives). Tél. **09 83 83 80 13**
- Installation d'une entreprise de montages de meubles en kit : « **M.L.P.** ». Tél. **07 66 04 67 24**

INFO STADE

Le stade est homologué en T5 pour 10 ans et permet aux équipes de pouvoir jouer en championnat. (4^{ème} et 5^{ème} division départementale).



RAPPEL



Par arrêté préfectoral il est interdit de faire brûler les déchets dans son jardin (papiers, déchets verts etc..) et ce pendant toute l'année.

PERMANENCES À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

FNATH : 05 55 34 48 97

3^e vendredi du mois sur rendez-vous à la mairie de 8h30 à 12h

ADIL : 05 55 10 89 89

1^{er} mardi du mois à la mairie de 16h à 17h30

Nov'Habitat 87 : 05 55 14 88 42

Sur rendez-vous de 10h à 12h

Maison France Services :

12, avenue Amédée Tarrade

Mission Locale : 05 55 10 01 00

1^{er} et 3^e mardi du mois, Antenne du Conseil Départemental - MDD de Châteauneuf-la-Forêt (impasse des Thuyas)

Secours Populaire :

4^e mardi du mois - BUS solidaire

Place du 8 Mai 1945 de 13h30 à 15h

Restos du cœur :

Maison des associations Simone Veil

37, avenue Jean Cruveilhier

Jeudi matin de 10h à 12h

Secours catholique : 07 86 56 52 82

19, rue Firmin Tarrade

Mercredi et vendredi de 14h30 à 17h

et le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 17h

Mail : chateauneuf.870@secours-catholique.org

Conciliateur de Justice :

Madame Lucette CHEYPE

Tél. 06 98 01 31 28

Secrétariat de mairie : 05 55 69 30 27

Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h et 13h45 à 17h45

Mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr

Téléphone astreinte élus : 06 74 96 27 53 (en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Horaires d'ouverture de la déchèterie de la Communauté de Communes :

Lundi et mercredi : Fermé - Mardi : de 14h à 17h15

Jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Téléphone : 05 55 12 12 87 (Syded)

Maison France Services à Briance-Combade :

12, avenue Amédée Tarrade

Horaires d'ouverture : de 10 à 17h du lundi au vendredi

et de 10h à 13h le samedi matin - Tél : 05 55 69 39 32

Numéro d'urgence Communauté de Communes :

07 52 06 97 57 (eau et assainissement)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 depuis un téléphone mobile : 112

Centre anti poison : 05 56 96 40 80

Pharmacie de la Forêt : Téléconsultation médicale

9, avenue du Pont la Prairie

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi

de 9h à 12h15 et de 14h à 19h30 - Tél : 05 55 69 36 35

Pharmacie de garde : composez le 32-37

Médecins : en cas d'urgence composer le 15

CPTS Monts et Barrages : 05 55 11 32 32

Cabinets Infirmiers : SABATIER, BORDERIE, LAPLANCHE

6, allée des Tilleuls - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 77 21

LE GOUFFE, THOMAS

4, rue Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 36 75

Kinésithérapeutes, ostéopathes : CHATENET, SCHERER,

CAYN, RIFFAUD

24, route de la Forêt - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 31 60

Ostéopathe : Paul BODIMEADE

Beauvais - 10, chemin de Beauvais - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

06 95 46 25 38

Dentistes :

Docteurs Amélie POMMARET, Emmanuelle GIULIARDI

8, route du Puy Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 44 19 12 06

Psychologue : Mme Géraldine VANDEPLANQUE-REY

4, rue du Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

06 08 27 37 91

EHPAD :

10, route du Puy-Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 31 76

Cabinet vétérinaire : Selarl VET'Puychat

6, route du Puychat - 05 55 69 34 30

Écoles :

École maternelle : 05 55 69 39 02

Directrice Madame Florence Prat

École élémentaire de Châteauneuf : 05 55 69 75 22

Directrice Madame Christelle Léniaud

École élémentaire de Neuvic-Entier : 05 55 69 37 28

Directrice Madame Laure Zumello

 Urgence médicale, maladie, question de santé...
Que faire ? Qui appeler ?

Je suis témoin ou je suis moi-même dans une situation d'urgence vitale ?

J'appelle le **15** sans attendre. Je ne me rends pas directement aux urgences.

J'ai besoin d'une consultation médicale ?

J'appelle mon **MÉDECIN TRAITANT** qui me proposera un rendez-vous dans un délai qu'il jugera approprié.

J'ai besoin d'une consultation médicale mais je n'ai pas de médecin traitant, ou mon médecin ne peut pas me recevoir ?

J'appelle le **05 55 11 32 32**

Les médecins de la CPTS Monts et Barrages s'organisent pour vous proposer un rendez-vous dans un délai de 48 heures.

Quand ?
7 jours sur 7
24 heures sur 24

Quand ?
Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures
et le samedi matin de 8 heures à midi.

Quand ?
Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures
et le samedi matin de 8 heures à midi.